

## Destination Vietnam pour les produits agricoles et agroalimentaires : un marché difficile d'accès ou une opportunité à saisir ?

Le Vietnam est un partenaire commercial de plus en plus important pour le secteur agricole français, qui y a exporté pour 213 M EUR de produits agricoles et agroalimentaires en 2022 (+37 % par rapport à 2021 et en croissance continue sur 20 ans). Nos exportations sont liées aux catégories qui tirent la croissance des importations vietnamiennes totales (alimentation animale et produits d'épicerie à forte valeur ajoutée), auxquelles s'ajoutent le vin et les produits laitiers.

Cette croissance ne permet cependant pas de redresser une part de marché désormais très faible et l'entrée en application de l'EVFTA mi-2020 ne semble pas avoir eu d'effets positifs (alors que les effets sur les volumes exportés depuis le Vietnam vers l'UE semblent eux plus importants). Ces difficultés à résister à la concurrence s'expliquent sans doute par le manque de capacité des opérateurs français à investir ce marché difficile d'accès. Mais n'est-ce pas aussi le reflet d'une trop faible appétence alors que les opportunités de marché sont là ?

**Importations depuis la France : la croissance quasi continue depuis les années 2000 cache une érosion de nos parts de marché**

**Entre 2020 et 2022, l'ASEAN a enregistré une très forte croissance de sa demande (43% en valeur),** supérieure à la croissance mondiale (+35 %) mais aussi supérieure à la croissance enregistrée au Vietnam (+29 %). Cette hausse des importations est une opportunité pour les pays exportateurs comme la France. Les exportations agricoles à destination de l'ASEAN ont ainsi augmenté de 45% en valeur pour atteindre 2,1 Mds EUR en 2022, pour une balance commerciale de + 644 M EUR en faveur de la France<sup>1</sup>.

Vers le Vietnam, les exportations françaises ont augmenté de +30 % pour atteindre 213 M EUR, soit 10% des exportations vers cette zone. Alors qu'il n'était que la 6ème destination des produits agricoles et agroalimentaires français en ASEAN avec 5 % de parts de marché en 2000, **le Vietnam est à présent la seconde destination en Asean derrière Singapour**, plateforme de réexportation vers la région dans laquelle sont implanté la plupart des entreprises importatrices<sup>2</sup>.

Avec une population de 99 millions d'habitants, une croissance de sa classe moyenne, des dépenses annuelles pour l'alimentation estimées à 983 € par habitant en 2022, une croissance du pays de 8 % et une reprise forte post-covid, le secteur de la distribution alimentaire vietnamienne se porte bien (+13% en 2022 soit 192 milliards de dollars) et contribue à la **transformation des habitudes de consommation** vers des produits qualitatifs, bons pour la santé ou l'environnement.

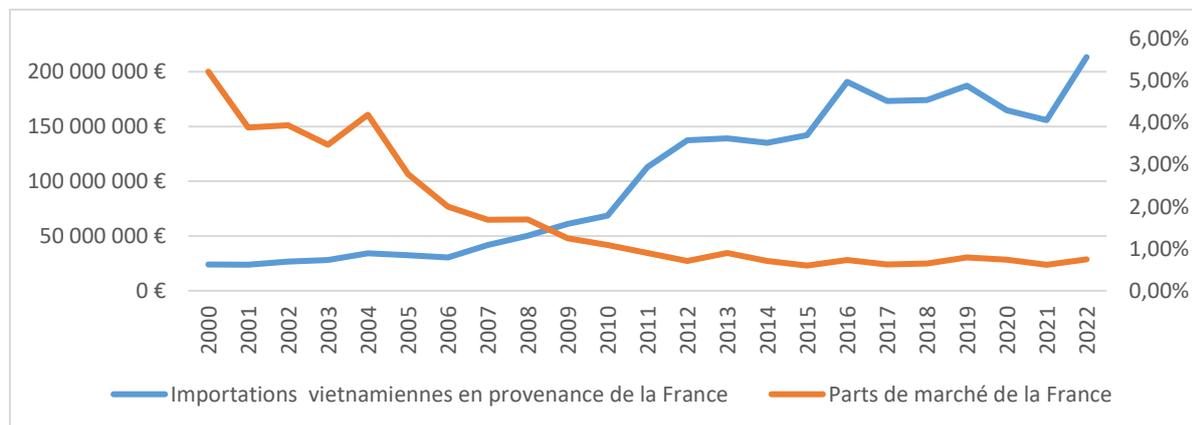
Après une baisse en 2020/2021 liée à la crise du Covid-19, les importations françaises, deuxième fournisseur européen après l'Allemagne, ont repris et dépassent à présent la valeur pré-covid. Cette croissance quasi continue depuis 2000 cache cependant une **perte continue de parts de marché de 6 à 0.7% entre 2000 et 2012** (puis une stagnation jusqu'à aujourd'hui), due à l'arrivée sur le marché

<sup>1</sup> Sauf contre-indications référencées, les chiffres sont issus du logiciel Trade Data Monitor (TDM). Voir plus d'informations sur la méthodologie en annexe 1.

<sup>2</sup> les importations de l'île-Etat ne sont donc pas forcément destinées en totalité à sa consommation.

vietnamien de nouveaux pays exportateurs (accord bilatéral avec les Etats-Unis en 2000, entrée à l'OMC en 2007) et sans doute également à la disparition des mesures de restitution européennes et donc à la hausse des prix. Les parts de marché françaises semblent désormais stabilisées, **sans pour autant de réelle visibilité des effets de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam (EVFTA)**, entré en vigueur en août 2020. La France ne se place ainsi en 2022 qu'au 20<sup>ème</sup> rang des fournisseurs du Vietnam, devancée par les gros producteurs comme la Chine, l'Argentine, les Etats-Unis, le Brésil, l'Australie et l'Inde, ainsi que par les pays de l'ASEAN.

**Figure 1 : Evolution de la valeur en euros des importations agricoles en provenance de la France.**



Les principaux secteurs d'exportations français au Vietnam n'ont pas changé depuis 20 ans<sup>3</sup> :

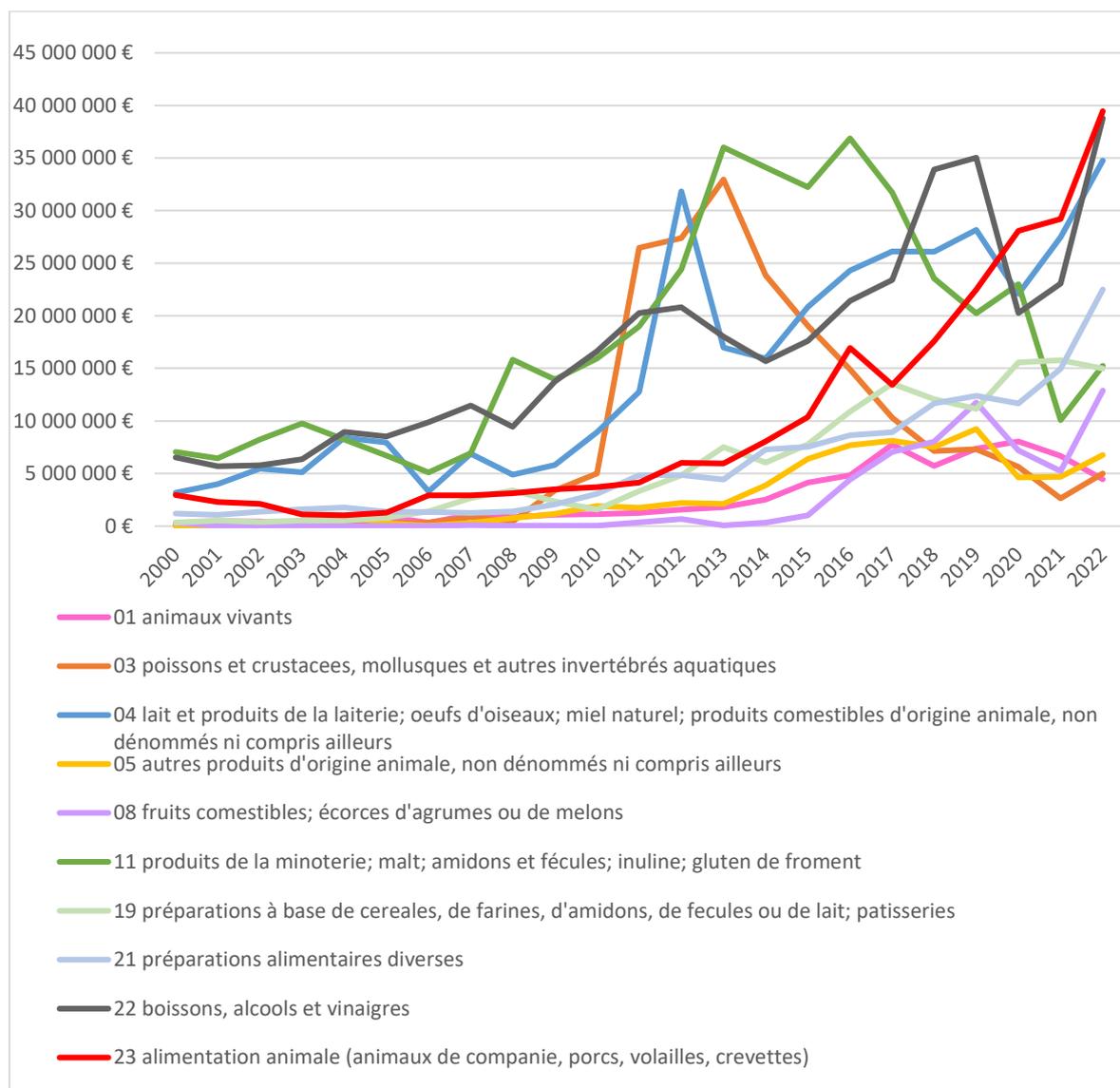
- **1er poste d'importation : préparations destinées à l'alimentation animale**, avec une augmentation corrélée à l'augmentation du coût des aliments observée dans les élevages et aux besoins croissants du secteur des animaux de compagnie, de plus en plus répandus au Vietnam.
- **2nd poste d'importation : boissons, alcools et vinaigres**. Les vins, qui représentent 67% de cette catégorie sont, malgré une baisse ponctuelle liée à la COVID, en augmentation de 65% en valeur sur la période 2018-2022, ce qui permet à la France de conserver son rôle de leader. En volume, la France réduit peu à peu son écart avec le Chili. Cette tendance pourrait malheureusement se voir inversée en 2024 par la réhausse de la fiscalité « ad valorem » envisagée par le Gouvernement vietnamien, qui privilégie de fait les produits à faible prix et risque de conduire à l'érosion de nos parts de marché.
- **3ème poste d'importation : produits laitiers, œufs et miel**, avec des résultats disparates (+34 % en volume mais -6% en valeur sur la période 2018-2022) qui cachent également une disparité entre sous-catégories, l'essor des chiffres du lait et crème de lait concentré (56 % de cette catégorie) en lien avec l'augmentation générale de la demande pour le ré-export, notamment à destination de la Chine, compensant partiellement la diminution des importations de fromage, celle-ci s'érodant au profit des importations en provenance d'Australie et Nouvelle-Zélande.

En l'absence de recul, il est difficile de savoir si le **redressement observé en 2022** pour la quasi majorité des secteurs peut être attribué à l'entrée en application de l'EVFTA (qui prévoit à échéance 10 ans la suppression de presque tous les tarifs douaniers, la reconnaissance des agréments d'exportations européens et l'acceptation du principe de régionalisation) ou à la sortie de crise post-covid. Enfin, dans la perspective de la mise en place de la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en France, le risque d'embargo sur la volaille mérite d'être regardé de près, les importations de ce secteur représentant au total 10 millions d'euros<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> A l'exception du secteur des produits de la minoterie qui se place maintenant en sixième position

<sup>4</sup> Les importations de volailles pour la génétique avaient fortement augmenté en 2020, alimentées par la demande des éleveurs souhaitant se diversifier en raison de l'épidémie de peste porcine africaine, mais ont depuis retrouvé un niveau inférieur à celui de 2018. Les importations

**Figure 2 : Evolution des dix premiers postes d'importations agricoles en provenance de la France.**



## Exportations vers la France : un réel dynamisme profitant de l'EVFTA

Le Vietnam est le premier fournisseur ASEAN de l'Union européenne. Les **importations très importantes de café/épices, de fruits, et de produits de la pêche** générant une balance commerciale négative pour l'UE, de -3,8 Mds EUR en 2022. Les importations de céréales dont le riz ont également doublé en 2022 même si elles ne représentent encore aujourd'hui que moins de 8% en valeur du total des importations européennes. La France est le troisième plus gros importateur européen avec 750 M EUR d'importations en 2022, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas, mais seulement le 13<sup>ème</sup> importateur au niveau mondial. Les exportations vers la France sont en augmentation de 523% sur la période 2000 et 2022 sur la quasi-totalité des catégories :

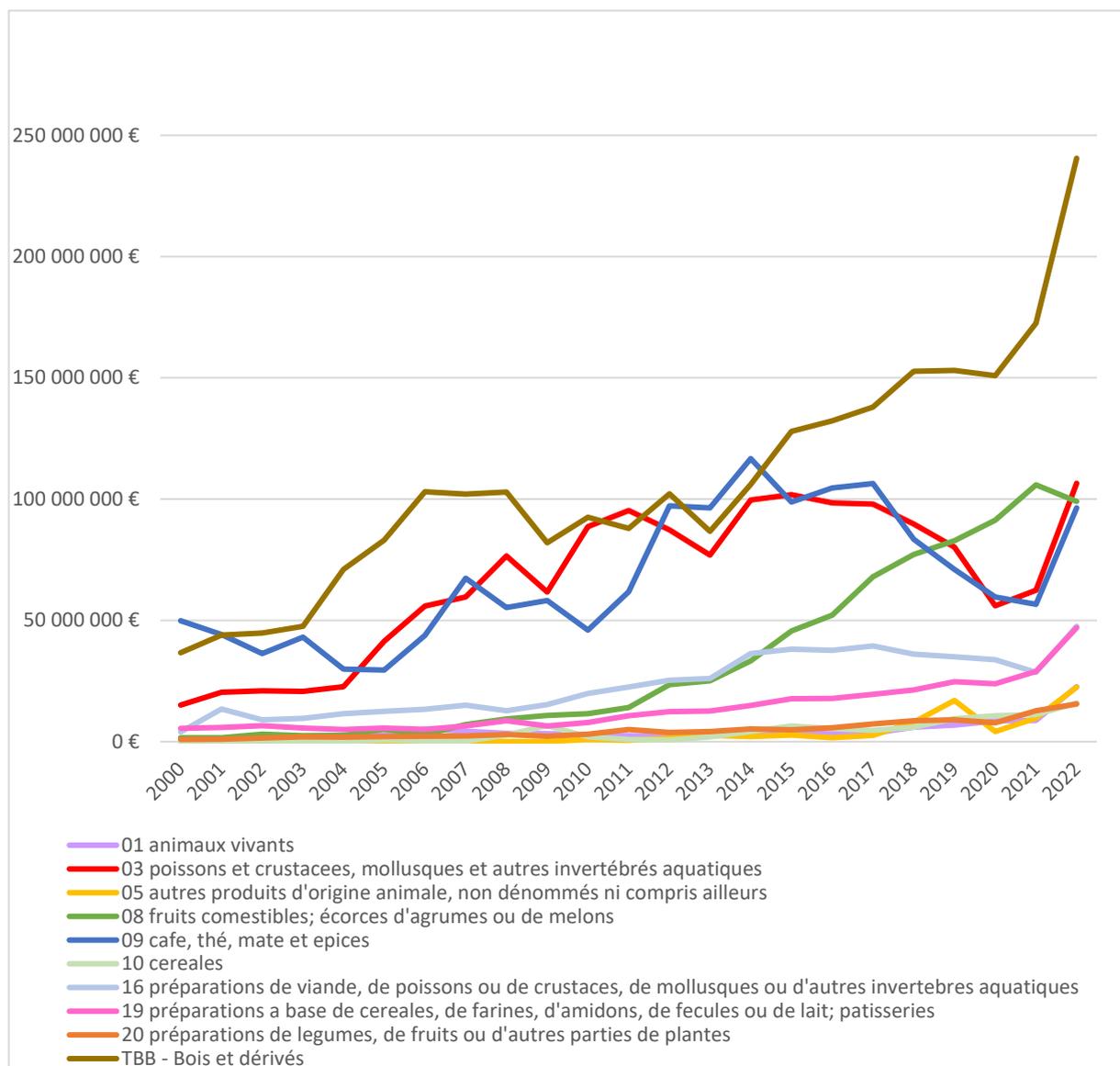
- 1er poste d'exportation : le bois et ses dérivés, avec +57 % en valeur sur la période 2018-2022, suite à l'abaissement des frais de douanes de 10 à 0 % par l'EVFTA<sup>5</sup>.

de viandes de volailles et foies gras ont chuté entre 2019 et 2021 en raison du covid et de l'épidémie d'IAHP en Europe (légère remontée en 2022, à 2,6 millions d'euros).

<sup>5</sup> EVFTA : la filière bois table sur un milliard d'USD d'exportations (lecourrier.vn)

- 2nd poste : poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés, après une baisse significative en 2017 due au carton jaune de l'Union européenne et à son effet dissuasif sur les plus gros acheteurs qui craignent le risque de réputation dans le cas où un carton rouge serait attribué au Vietnam, puis en 2020 due à la crise du covid-19, les exportations ont augmenté de +70% en valeur entre 2021 et 2022. Les principaux produits exportés sont désormais exonérés de droits de douane (crevettes taxées à 12%, thon à 16%, calamar à 6%, poulpe à 8% avant l'EVFTA) <sup>6</sup>.
- 3ème poste d'exportation : fruits et noix de cajou (71 % de la valeur). La diminution des volumes de 13% entre 2021 et 2022 est sans doute liée à l'augmentation des dépassements des seuils de résidus de pesticides autorisés<sup>7</sup>.
- 4ème poste : café, poivre (à eux deux : 94 % de la valeur), thé, maté et épices. Baisse des volumes jusqu'en 2021 pour le café (possiblement lié à la réduction de la production suite à l'impact du changement climatique), augmentation pour le poivre (dont les exportations sont récemment stimulées par l'abaissement des droits de douanes de 4 à 0%).

**Figure 3 : Evolution des dix premiers postes d'exportations agricoles (+ bois et dérivés) vers la France**



<sup>6</sup> [Comment l'EVFTA a-t-il profité aux exportations de produits aquatiques vietnamiens? \(lecourrier.vn\)](https://www.lecourrier.vn)

<sup>7</sup> Rapid Alert System for Food and Feed [RASFF \(europa.eu\)](https://europa.eu)